



## APPEL À TEXTES

Participez au n°85  
De Philéas & Autobule !

**Date limite : 8 janvier 2023**

Conditions disponibles sur  
[www.phileasetautobule.be](http://www.phileasetautobule.be)

### THÈME : le passé

Textes de fiction destinés  
à un jeune public (8-13 ans)

Format : 3 000 signes  
(espaces comprises)

Rémunération pour le(s) texte(s)  
retenu(s) : 250 euros HT

Envoyez vos propositions à :  
[redaction@phileasetautobule.be](mailto:redaction@phileasetautobule.be)

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### QUI SOMMES-NOUS ?

*Philéas & Autobule* est une revue bimestrielle de **philosophie avec les enfants**. Chaque numéro interroge un grand thème philosophique (*C'est quoi la liberté ? Où va la science ? Qui suis-je ? Etc.*) et invite **les jeunes lecteurs (8-13 ans)** à réfléchir au fil de rubriques variées. Au travers de récits, de jeux, de bandes dessinées et de pages informatives sur l'art, les médias ou les animaux, **les enfants s'étonnent, se questionnent et construisent leurs propres réponses**, sans se voir imposer celles des adultes.

Valorisant l'échange, la pensée toujours en mouvement, l'ouverture au débat, la revue intègre régulièrement de nouvelles plumes à son cercle de collaborateurs et collaboratrices. Un bon moyen, aussi, de mettre en avant le travail d'auteurs et d'autrices émergent-es.

Pour en savoir plus sur notre démarche

→ [www.phileasetautobule.be/espace-education/notre-demarche/](http://www.phileasetautobule.be/espace-education/notre-demarche/)

### L'APPEL À TEXTES

Le 1<sup>er</sup> juin 2023, paraîtra le 85<sup>e</sup> numéro de *Philéas & Autobule*, sur **le thème du passé**. La revue contiendra jusqu'à **deux récits**, qui font l'objet de cet appel à destination des auteurs et autrices francophones.

C'est quand, le passé ? Pouvons-nous le connaître ? En tirer des leçons ? Nous en débarrasser ? Quelles différences entre l'histoire et la mémoire ? Etc. Nous vous proposons de composer **une fiction dont la lecture questionnera le passé** et/ou l'un de ces multiples aspects : la mémoire, la trace, la tradition, l'histoire, les générations...

Les textes comprendront **3 000 signes maximum, espaces comprises**.

Inscrits dans une démarche qui valorise le processus de réflexion actif, **ces textes « ouverts », sans intention moralisatrice ou didactique**, n'auront pas vocation à délivrer de bonnes réponses, mais plutôt à soulever de bonnes questions et à ouvrir la discussion. En outre, nous portons une attention toute particulière aux représentations, aux personnages, à leur diversité, en évitant tous les stéréotypes et, bien sûr, les allusions sexistes, racistes, etc.

Pour en savoir davantage sur notre ligne éditoriale

→ [www.phileasetautobule.be/la-revue/les-numeros/](http://www.phileasetautobule.be/la-revue/les-numeros/)

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les soumissions sont ouvertes aux auteurs et autrices francophones, à partir de 18 ans.

Merci d'adresser vos propositions à notre comité de rédaction, **par mail, jusqu'au 8 janvier 2023** → [redaction@phileasetautobule.be](mailto:redaction@phileasetautobule.be)

Les textes envoyés devront être inédits, libres de droits et n'avoir jamais été ni primés, ni publiés ou mis à la disposition du public. Les candidat·e·s garantissent qu'ils en sont les auteur·trice·s.

Pour les fichiers :

- Format : .doc ou .docx (pas de PDF)
- Police : Times New Roman

La participation est gratuite et vaut pour acceptation des conditions de cet appel.

## RÉSULTATS

Les soumissions sont ouvertes jusqu'au dimanche **8 janvier 2023, à minuit**. Tous les manuscrits recevables seront étudiés par notre comité de rédaction.

La rédaction se réserve le droit désigner **un·e lauréat·e, ou deux**, dont le récit sera publié dans le 85<sup>e</sup> numéro de *Philéas & Autobule*, à paraître le 1<sup>er</sup> juin 2023. Le cas échéant, elle se réserve aussi le droit de ne pas désigner de gagnant·e, si les textes reçus ne répondent pas à ses attentes ou aux conditions générales de cet appel.

Les lauréat·e·s seront contacté·e·s dans le courant du mois de janvier et pourront être amené·e·s à peaufiner leur texte sur conseil de l'équipe éditoriale, si nécessaire. Les autres candidat·e·s seront également informé·e·s des résultats.

**Un contrat de cession de droits d'auteur** sera proposé aux lauréat·e·s, ainsi qu'une **rémunération forfaitaire et définitive de 250 euros HT**.

Ils/Elles recevront également un exemplaire gratuit, au moment de la parution.

**NB :** Nous recherchons régulièrement de nouvelles plumes. Les participant·e·s dont les récits n'auront pas été retenus pourraient néanmoins être recontacté·e·s par le comité de rédaction pour des numéros ultérieurs.

Pour toute question complémentaire ou toute demande de précision, contactez notre secrétaire de rédaction : [niels.thorez@laicite.net](mailto:niels.thorez@laicite.net)